

pouvoir grandissant du premier ministre. J'espère que la réponse du secrétaire parlementaire nous permettra tout au moins de commencer à étudier la manière dont notre régime subit des modifications.

[Français]

M. Pierre De Bané (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur le président, c'est certainement l'une des attaques les plus mesquines que j'ai eu l'occasion d'entendre depuis que je suis député en cette Chambre.

L'honorable député, qui doit certainement avoir une once d'honnêteté, reconnaît que M. Michael Pitfield est, et je cite: «able and brilliant». Alors que reproche-t-il à M. Michael Pitfield? Je pense qu'il n'a pas eu la chance que j'ai eue moi-même de travailler avec M. Michael Pitfield. J'ai travaillé avec lui plusieurs mois alors qu'il était sous-ministre de la Consommation et des Corporations, et je peux dire à l'honorable député que j'ai rarement rencontré un homme qui était aussi sensible à l'exécution de ses devoirs, à l'opinion des parlementaires et aux volontés de son ministre, et qui remplissait son devoir d'une façon qui, à mon avis, rehaussait le prestige de sa fonction. Je lui rappelle qu'avant de quitter ce poste-là il était le directeur, si je ne m'abuse, de la planification au bureau du premier ministre du Canada. Il est à l'emploi du gouvernement depuis de nombreuses années déjà, et je trouve cela absolument mesquin d'attaquer d'une façon aussi basse l'un des plus compétents fonctionnaires que nous ayons dans la Fonction publique fédérale.

Si l'honorable député veut dire qu'il veut se faire le champion de ce qu'on appelle le «in-breeding»—tout cela

L'ajournement

fonctionne aux Affaires extérieures—qu'on ne prenne des fonctionnaires qu'à condition qu'ils soient embauchés à l'âge de 25 ans, dès l'université. Quant à moi, je lui dirai que je trouve cela très rétrograde. Il n'a qu'à regarder l'entreprise privée. Tous les jours, on va chercher des gens de l'extérieur afin d'amener du sang nouveau.

Si je devais parler à titre personnel, je lui dirais que je pense que l'un des grands malheurs, ici à Ottawa, c'est qu'on ne fait pas cela plus souvent. Le mandarinat, et beaucoup d'études ont été faites là-dessus, a une influence beaucoup trop grande, et l'une des raisons de cela à mon avis, c'est qu'il n'y a pas assez de gens compétents qui viennent de l'extérieur pour entrer au service de la Fonction publique à des hauts niveaux.

Mais si l'honorable député continue à salir la réputation de personnes comme celles qu'il a nommées, sans jamais attaquer leur compétence, qu'il salisse! Est-ce que l'honorable député veut insinuer que l'honorable Paul Martin ne remplira pas son poste avec compétence? S'il le pense, qu'il le dise carrément. S'il pense que M. Paul Gérin-Lajoie ne dirige pas d'une façon compétente l'Agence canadienne de développement international qu'il le dise... ou M. Jim Davey!

A tout événement, monsieur le président, je pense que les accusations de l'honorable député sont mesquines en fait, et injustifiées à tous égards.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée avoir été adoptée. La Chambre demeure donc ajournée jusqu'à 2 heures demain.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 27.)